

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

À une session extraordinaire du conseil de la susdite municipalité qui se tenait au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le mercredi 15 mars 2023 à 19h00, sont présents le maire Monsieur Roch Carpentier ainsi que les conseillères Mesdames Linda Lirette et Mélanie Renaud, les conseillers Messieurs Gilles Courchaine, Hugo Carle et Yves Morin. La conseillère Madame Sylvie Leclair a motivé son absence. Madame Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. 2023-03-R12474 Ouverture de l'assemblée

Hugo Carle appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2. 2023-03-R12475 Adoption de l'ordre du jour

Yves Morin appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Affichage de postes
4. Demande de verbalisation
5. Garantie prolongée - Niveleuse
6. VARIA
7. Parole au public et période de questions
8. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3. 2023-03-R12476 Affichage de postes

Gilles Courchaine appuyé de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à lancer un appel de candidature pour le poste de technicien à l'urbanisme et il est résolu que le comité de sélection pour le poste de technicien à l'urbanisme soit formé de Roch Carpentier, Jodane Courchesne, Kevin Ethier-Turmaine et Gilles Courchaine en tant que substitut. Il est également résolu que le comité de sélection soit autorisé à procéder à l'embauche du candidat retenu.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

3. 2023-03-R12477 Affichage de postes

Hugo Carle appuyé de Yves Morin propose et il est résolu de nommer Monsieur Kevin Ethier-Turmaine à titre de Directeur de l'urbanisme. Il est également résolu que cette nomination soit accompagnée d'une période probatoire d'une durée de six (6) mois,

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

4. 2023-03-R12478 Demande de verbalisation

Linda Lirette appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu que la Municipalité s'engage à faire l'acquisition du chemin privé situé au 85 chemin du Barrage (cadastre 5 955 630), et ce, conditionnellement au respect des normes établies au règlement concernant la municipalisation des chemins municipaux de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, une fois terminé. Le propriétaire sera responsable de démontrer que les travaux ont été effectués selon les normes en transmettant à la Municipalité un rapport d'ingénieur à l'appui.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6. VARIA

7. Parole au public et période de questions

8. 2023-03-R12479 Levée de l'assemblée

Gilles Courchaine appuyé de Yves Morin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée à 19h02.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Jodane Couchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière